

Compte rendu Conseil de quartier Arsenal - mercredi 9 janvier 2019

- M. le Maire,
- Henri Beaulieu, Directeur du CFA du Roannais, Mably,
- Christian Aroca, directeur du CFAI du Roannais, Mably,
- Michèle Prieto, Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- les membres du Conseil de Quartier Arsenal
- Monique Guillermin, 1ère Adjointe au Maire, et Vice-Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du service voirie, signalisation, éclairage, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Michèle Prieto accueille l'assemblée, et présente ses vœux à l'ensemble des participants. Elle remercie la Direction des CFA et CFAI, les services de la Ville, et les conseillers pour leur présence.

M. Beaulieu et M. Aroca expriment des retours positifs de la dernière opération propreté organisée conjointement avec la Ville de Roanne le 23 octobre 2018. La participation du Conseil de quartier a notamment été fort appréciée. Elle a permis cette fois encore une confrontation constructive des générations, et une sensibilisation à la propreté des sites. La Direction de ces établissements a bien conscience que cette seule opération ne suffit pas à modifier les comportements, et malgré les multiples rappels à ce sujet durant la scolarité, les incivilités resurgissent régulièrement... Pour autant, son renouvellement demeure très pertinent, et son organisation très bien perçue par les jeunes étudiants.

Par ailleurs, M. Beaulieu suggère aux conseillers une visite des structures CFA et CFAI, assortie d'une présentation des différentes formations. Des dates seront proposées prochainement.

M. le Maire se réjouit de la belle collaboration Ville et CFA-CFAI, et encourage sa pérennité par toutes actions qui pourront être initiées par les acteurs du quartier.

Les animations

La fête de Noël du samedi après-midi 8 décembre s'est très bien déroulée. Les promenades en calèche, le spectacle de magie et la distribution de friandises remportent toujours le même succès avec un public nombreux. L'édition 2019 est bien naturellement programmée.

Un bal musette, animé par le groupe « Laure et Ludovic », se tiendra dimanche 23 mars 2019, à l'espace Jacques Brel. Le Conseil de quartier valide à l'unanimité une dépense globale de 850 € pour l'organisation de cette manifestation. Les conseillers réfléchissent à la mise en place d'une urne durant cette animation, les bénéfices seraient reversés au profit d'une association caritative.

Mme Guillermin suggère de renouveler l'exposition photos organisée il y a 2 ans par le Conseil ; elle avait connu un succès auprès de ses visiteurs.

Le Conseil exprime son souhait de renouveler la fête de la musique.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait un point sur l'ensemble des demandes du Conseil. Toutes les informations délivrées sont contenues dans le document ci-joint.

S'agissant du projet de cheminement PL, une réunion de travail en commission de voirie avec le service ingénierie de la Ville sera programmée courant février pour une présentation du projet.

Un radar pédagogique a été installé Bd d'Arras fin novembre, suite à une demande du Conseil, spontanément validée par M. le Maire ; les retours s'avèrent plutôt positifs, en faveur d'une vitesse ralentie. Pour rappel, il s'agit d'un budget de 4500 €.

L'aménagement d'un espace sportif et ludique

Les travaux d'aménagement « d'espaces sportifs et ludiques » sur le quartier avaient été annoncés au conseil de quartier pour un montant de 91 500 TTC. Il s'avère qu'après appel d'offres, l'entreprise retenue - Chartier - a présenté une offre de 85 215, 28 TTC, budget contenu dans l'enveloppe des 100 000 € dédiée aux Conseils de Quartiers.

Les travaux qui s'étaleront du 15 avril au 10 mai 2019 seront pour la plupart effectués pendant la période scolaire.

M. le Maire adressera un courrier d'information ce début d'année à l'ensemble des habitants du quartier.

Les questions diverses

- Lotissement ACARE : M. le Maire informe d'une régularisation de situation administrative des voies privées du lotissement Acare. Une procédure de classement d'office dans le domaine communal est en cours, et suivra la voie réglementaire, à savoir une délibération autorisant le recours à cette procédure, une enquête publique, et enfin une délibération portant décision finale de classement. M. le Maire précise qu'elle ne modifiera en rien le quotidien des habitants. Deux habitants expriment, malgré tout, leur inquiétude sur le devenir de la place (entre les rues Guynemer et Saint Exupéry) aujourd'hui privée, demain publique. Des immeubles ne pourraient-ils pas surgir sur ce site ? M. le Maire rassure ces habitants en indiquant que la préservation de cet espace sera inscrite au PLU.
- Quel devenir du stade ? M. le Maire répond que ce stade est sous-utilisé, et ce constat impliquera tôt ou tard une réflexion sur la vocation de ce site, mais rien n'est engagé à ce jour.
- M. Beaulieu interroge sur le calendrier de déploiement de la fibre optique. M. le Maire répond qu'il doit être totalement achevé pour 2019. France Telecom - Orange pilote le projet sur les 6 communes de l'ex- Grand Roanne (Roanne, Le Coteau, Commelle Vernay, Riorges, Mably, Villerest), et c'est Roannais Agglomération, avec le SIEL, qui intervient pour les 34 autres communes de l'agglomération, dans le programme de réseau d'initiative publique THD 42. M. le Maire précise que la Loire est le 2^{ème} département en France le plus en avance sur l'installation du Très Haut Débit.
- Des cahiers de doléances seront-ils ouverts à la mairie de Roanne comme l'a demandé le chef d'Etat ? M. le Maire répond que l'Etat n'a jamais demandé officiellement l'ouverture de cahier de doléances - les représentants de la nation sont les députés, interlocuteurs naturels des citoyens, et les Maires n'ont pas vocation à se substituer à leurs missions. M. le Maire invite les habitants à adresser leurs doléances aux ministres ou bien aux parlementaires locaux. Par ailleurs, il précise qu'aucune information ou instructions précises ne lui ont été adressées s'agissant de la mise en oeuvre du grand débat national.
- Mme Mermet suggère la pose d'un panneau de rappel de vitesse sur le Bd d'Arras, de façon à prévenir les automobilistes arrivant sur le 1^{er} ralentisseur.
- Des tags sur les garages vers le site Gauguin. Il est précisé qu'il s'agit d'un domaine privé. La convention prévoit le retrait des tags par la Ville, mais la réfection des peintures reste à charge du propriétaire des bâtiments.
- Demande de nettoyage du passage Perrone (petit chemin situé près de la passerelle au-dessus de la rocade). Le service va vérifier le propriétaire de cette passerelle, à priori l'Etat.

- Panneaux indicatifs des rues en 2 sections (exemple rue des Marais de St Gond): il serait judicieux de préciser les numéros de rue sur chaque panneau, notamment pour faciliter l'accès des secours. M le MAIRE valide cette proposition.

Les demandes ont été prises en compte et seront transmises aux services concernés, pour apporter des réponses adaptées. Un retour global en sera fait lors de la prochaine séance plénière.

Michèle Priéto clôture la séance à 20h, et invite M. le Maire et l'assemblée à partager la galette et le verre de l'amitié.

Prochain conseil de quartier Arsenal

mercredi 3 avril 2019 à 18h, au CFA du Roannais, 155 route de Briennon

(Attention de bien vouloir noter le changement de lieu)